

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue à l'endroit et à l'heure habituelle le 2 octobre 2025, sous la présidence de l'honorable Lucie Rivet Paquette avec la présence des conseillers suivantes :

1. Stephany Rauche
2. Noel Leclerc
3. SIÈGE VACANT
4. Kelsey Daly

La Directrice Générale Alana Bowes est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE à 19h04 par Lucie Rivet Paquette

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20251002-01

- 2.1 Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 2 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLIT (*le cas échéant*)

- 3.1 Aucun

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20251002-02

- 4.1 Ajournement de la séance ordinaire du 11 septembre 2025

ATTENDU QUE la séance ordinaire du conseil tenue le 11 septembre 2025 s'est poursuivie à huis clos;

ATTENDU QUE le conseil s'est retiré avant le retour du directeur général sans avoir officiellement adopté une résolution d'ajournement;

ATTENDU QU'il est nécessaire de régulariser le procès-verbal des délibérations;

Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Rapides-des-Joachims déclare par la présente que la séance ordinaire du 11 septembre 2025 a été ajournée à 21 h 06 à cette date ;

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité

5. RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

5.1 **Rapport du Maire**

La mairesse n'a rien à signaler, mais tient à remercier le conseil et toutes les personnes qui l'ont soutenue et encouragée tout au long de son mandat.

5.2 **Rapport du DG**

Suivant la réunion des directeurs généraux du 18 septembre 2025

- Une présentation de l'AMP (Autorité des marchés publics) a été faite à titre informatif. Son objectif est de superviser les marchés publics du Québec et de veiller à ce que les organismes publics et

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

municipaux respectent les règles contractuelles applicables. L'AMP a le pouvoir d'évaluer l'intégrité de toute entreprise détenant un contrat public, quelle que soit sa valeur. Elle dispose également de pouvoirs de vérification et d'enquête, ce qui lui permet, le cas échéant, de rendre des ordonnances, de formuler des recommandations ou de suspendre ou résilier des contrats.

- Gestion des cours d'eau et des castors : Des questions ont été soulevées concernant les obligations de la MRC et des municipalités en ce qui concerne la construction de barrages par les castors sur les terres de la Couronne par opposition aux propriétés publiques, et la manière dont une municipalité est censée faire respecter l'enlèvement des barrages de castors. La MRC examinera le règlement intermunicipal et une réunion TEAMS sera organisée avec toutes les municipalités locales.
- La MAMH exige désormais des municipalités qu'elles dressent un inventaire des installations septiques avant de recevoir un financement au titre du nouveau programme TECQ. Notre municipalité a déjà commencé à dresser cet inventaire, qui est achevé à environ 85 %.
- Les municipalités doivent mettre en place de nouveaux programmes pour le déploiement des services d'incendie, notamment la cartographie des déploiements et les délais d'intervention. Cela ne s'applique pas à notre municipalité, car nous sous-traitons nos services d'incendie à l'Ontario, de sorte que les lois québécoises ne sont pas applicables.
- La MRC demande l'aide des municipalités pour l'enregistrement préliminaire des bâtiments patrimoniaux sur notre territoire. Cela comprend tous les bâtiments construits avant 1940 qui ont une valeur patrimoniale. La MRC effectuera des visites sur place au cours de l'été 2026.

6. CORRESPONDANCE (10 minutes)

6.1 Bien vivre chez soi - Atelier

Le Centre de ressources Connexions organisera un atelier à la mairie le mardi 28 octobre de 9 h 30 à midi. L'atelier sera dispensé en anglais et s'adresse principalement aux personnes âgées, mais tout le monde est le bienvenu. Les informations porteront notamment sur l'accès aux services à domicile, la sécurité et l'aide disponible dans notre communauté.

7. DÉPÔT DES DOCUMENTS

8. AFFAIRES À SUIVRE

8.1 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Commission de révision : Liste électorale

Si vous êtes électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction sur la liste électorale devant la commission de révision à l'hôtel de ville, aux jours et heures indiqués ci-dessous :

- Mardi 14 octobre de 10 h à 17 h 30
- Mercredi 15 octobre de 17 h à 20 h

Jour du vote par anticipation :

Dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h

Jour du scrutin :

Dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h

8.2 Subvention d'automne/printemps du DRDCF

Demande de financement pour la rénovation de la cuisine de la mairie :

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

Subvention d'automne VS. Subvention de printemps –
Spécifications du projet pour la demande

20251002-03

CONSIDÉRANT que la conseillère Rauche a proposé, lors de la dernière réunion ordinaire du conseil, de demander la subvention d'automne du DRDCF ;

ATTENDU QUE la date limite pour le dépôt des demandes est le 31 octobre 2025 ;

ET IL EST RÉSOLU QUE, en raison des élections municipales à venir et du calendrier, le conseil accepte à l'unanimité d'attendre la subvention du printemps du DRDCF pour le projet proposé de rénovation de la cuisine de la mairie.

8.3 Nettoyage des arbres

Le conseil demande un suivi sur le nettoyage des arbres dans la municipalité. Le directeur général révèle que l'employé des travaux publics certifié pour l'utilisation de la tronçonneuse souffre d'une blessure à l'épaule non liée au travail et ne peut pas accomplir certaines tâches.

8.4 Suivi du biologiste

Aucun

8.5 Aménagement du territoire

Aucun

8.6 Rue Principale / Route 148

Le conseil demande un suivi sur les demandes de panneaux de signalisation. Le directeur général confirme que le MTQ a été contacté au sujet de la demande du conseil et a indiqué qu'il ferait un suivi d'ici mercredi prochain. La mairesse rapporte que le sergent de la SQ lui a conseillé de se renseigner sur la possibilité de réduire la limite de vitesse, car la rue Principale est considérée comme une autoroute.

8.7 Fenêtre de roulotte – Camping McConnell

Le conseil demande un suivi concernant le remplacement de la fenêtre de la caravane d'un campeur saisonnier. Le directeur général rapporte que l'employé du camping est allé chercher la fenêtre et a confirmé qu'elle avait été installée.

9. CHEMINS

9.1 Nivellement du chemin du moulin

Demande de mise à jour sur l'entretien routier. L'entrepreneur a indiqué qu'il fallait de la pluie avant de procéder au nivellement, sinon la route reviendrait à son état initial.

10. DÉPOTOIRE & DÉCHETS

10.1 Programmes disponibles

- Éco-peinture est un programme qui accepte les peintures, les contenants de peinture vides, les teintures, les vernis et les aérosols.
- SOGHU est un programme qui accepte les produits d'entretien mécanique tels que les huiles, les nettoyants pour freins, le glycol, les lubrifiants en aérosol, les contenants d'huile et de glycol, ainsi que les filtres à huile.

Ces deux programmes fournissent des bacs pour la collecte et n'entraînent aucune dépense pour la municipalité.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

- EPRA est un programme qui accepte les appareils électroniques tels que les ordinateurs, les téléphones, les écrans, les imprimantes, les systèmes audio, les appareils photo, les consoles de jeux, les périphériques et les systèmes de cinéma maison. *Ce programme ne fournit pas de bac. La municipalité devrait fournir un conteneur fermé et verrouillable, tel qu'un conteneur maritime, une remorque ou un hangar pouvant accueillir environ 4 à 6 palettes.*

20251002-04

ATTENDU QUE les trois programmes peuvent être mis en œuvre sur le site de transfert de la municipalité ;

Proposé par : Kelsey Daly

Appuyé par : Stephany Rauche

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général à présenter une demande pour les programmes Éco-peinture et SOGHU ;

ET IL EST RÉSOLU QUE l'examen du programme EPRA soit abordé lors de la planification budgétaire.

11. HÔTEL DE VILLE

12. PROPRIÉTÉ MUNICIPALE

13. PROTECTION CIVILE

14. PLAN D'ACTION

15. URBANISME & ZONAGE

16. LOISIRS & CULTURE

17. CAMPING & AIRE DE PIQUE-NIQUE

20251002-05

**17.1 RENOUELEMENT DE L'INSCRIPTION AUPRÈS DE
CAMPING QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que le Camping McConnell doit être inscrit à titre d'établissement d'hébergement touristique auprès de Camping Québec;

ATTENDU QUE les frais de renouvellement s'élèvent à 153,00 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le renouvellement est valable pour un an, soit d'octobre 2025 à octobre 2026 ;

Proposé par : Lucie Rivet Paquette

Appuyé par : Kelsey Daly

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le renouvellement et le paiement des frais d'inscription de 153,00 \$ à Camping Québec ;

17.2 Internet au terrain de camping

Le forfait Internet du terrain de camping offre 500GB de données à haut débit par Wi-Fi. Une fois cette limite atteinte, la vitesse est considérablement réduite. Au cours des deux derniers mois, le terrain de camping a utilisé la totalité des 500GB en 8 à 9 jours. Une réévaluation est nécessaire pour la saison 2026 et le budget du terrain de camping. Un supplément de 500GB est disponible au prix de 180 \$ plus taxes. Compte tenu des statistiques d'utilisation

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

actuelles, il faudrait ajouter 1 500GB supplémentaires pour maintenir l'Internet haut débit pendant toute la période de facturation d'un mois.

Le maire suggère que cette information soit transmise au nouveau conseil et examinée lors de la planification du budget 2026.

18. ÉCLAIRAGE PUBLIC & ENVIRONNEMENT

19. INSPECTEUR EN BÂTIMENT

20. DIVERS

21. PERIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

21.1 Visiteurs: Anne Butler, Roger Lafond, Russell Meilleur, Paul Meilleur, Louise Meilleur, Phillip Cook, Cassandra Burany

22. ADMINISTRATION

22.1 Liste des dépenses

Proposé par : Kelsey Daly

Appuyé par : Stephany Rauche

ET RÉSOLU QUE Le conseil approuve et autorise le paiement des dépenses pour la période entre le 9 septembre 2025 et le 30 septembre 2025 au montant de 65 668,11 \$

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Alana Bowes, soussigné greffière-trésorière, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la marge de crédit de la Municipalité est suffisante pour ces dépenses

Greffière-trésorière

La conseillère Stephany Rauche suspend la séance à 19h52.

La conseillère Rauche reprend la séance à 20h02.

23. HUIS-CLOS

La conseillère Rauche propose de passer à huis clos à 20h02.

23.1 Remorques – Suite de la dernière réunion ordinaire

23.2 Projet de grille salariale

23.3 Évaluation du rendement du DG

23.4 DG – Question relative au personnel

23.5 Panneau d'interdiction de faire du feu

23.6 Suivi concernant le terrain de camping

La conseillère Rauche propose de lever la séance à huis clos à 23h07.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24.1 Proposé par : Stephany Rauche

Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU de lever l'assemblée du 2 octobre 2025 à 23h07

Adoptée à l'unanimité

Maire

Greffière-Trésorière

20251002-06

20251002-07

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

Minutes of the ordinary session held at the usual time and place on October 2, 2025 under the Chairmanship of her Worship, Lucie Rivet Paquette with the following councillors present:

1. Stephany Rauche
2. Noel Leclerc
3. VACANT SEAT
4. Kelsey Daly

The Director General Alana Bowes is also present.

1. OPENING OF THE SESSION at 7:04PM by Lucie Rivet Paquette

2. ADOPTION OF THE AGENDA

20251002-01

- 2.1 Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED adopted the agenda of October 2, 2025

Carried unanimously

3. DECLARATION OF CONFLICT *(if applicable)*

- 3.1 None

4. ADOPTION OF THE MINUTES

20251002-02

- 4.1 Adjournment of the September 11, 2025 Regular Meeting

WHEREAS the regular meeting of Council held on September 11, 2025, entered into closed session;

WHEREAS Council departed before the return of the director general without formally adopting a resolution to adjourn;

WHEREAS it is necessary to regularize the record of proceedings;

Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Kelsey Daly

IT IS RESOLVED THAT the Council of the Municipality of Rapides-des-Joachims hereby declares the regular meeting of September 11, 2025, to have been adjourned at 9:06PM on that date;

AND RESOLVED THAT council adopts the minutes of the ordinary session held on September 11, 2025.

Carried unanimously

5. MAYOR'S AND COUNCILLOR'S REPORT

5.1 **Mayor report**

The Mayor has nothing to report but expresses thanks to council and all those who supported and encouraged her throughout her term.

5.2 **DG Report**

Following the DG Meeting of September 18, 2025

- AMP (autorité des marches publics) presentation was given for information purposes. Their purpose is to oversee Québec's public procurement markets and ensure that public and municipal bodies comply with applicable contractual rules. The AMP has the authority to conduct integrity assessments of any company holding a public contract, regardless of its value. It also has verification and investigative powers, enabling it, as appropriate, to issue orders, make recommendations, or suspend or terminate contracts.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

- Management of watercourses and beavers: Questions were raised regarding MRC and Municipal obligations when it comes to beavers building dams on crown land versus public property and how a municipality is expected to enforce the removal of beaver dams. The MRC will review the intermunicipal By-Law and a TEAMS meeting will be held with all local municipalities.
- Septic installation inventory list is now required by MAMH from municipalities prior to receiving funding from the new TECQ program. Our municipality has already started an inventory list which is approximately 85% complete.
- New programs are required by municipalities for fire department deployment, including deployment mapping and response times. This does not apply to our Municipality as we contract our fire services through Ontario, so the Quebec laws are not applicable.
- MRC requests municipal help with the preliminary registry of heritage buildings within our territory. This includes all building built prior to 1940 that have a heritage value. The MRC will be doing on site visits in the summer of 2026.

6. CORRESPONDANCE (10 minutes)

6.1 Living well at home - Workshop

Connexions Resource Center will be hosting a workshop at Town Hall on Tuesday, October 28th from 9:30am to noon. The workshop will be offered in English and is geared towards the senior community but all are welcome to attend. Information will include access to home services, safety and support available in our community.

7. TABLING OF DOCUMENTS

8. FOLLOW-UP

8.1 MUNICIPAL ELECTION

Revision Committee: List of electors

If you are an elector domiciled in the Municipality, you will be able to submit an application for entry, striking or correction on the list of electors before the board of revisors at Town Hall, on the days and during the hours indicated below:

- Tuesday, October 14th from 10am to 5:30pm
- Wednesday, October 15th from 5pm to 8pm

Advanced Polling Day:

Sunday, October 26th from 12pm to 8pm

Polling Day:

Sunday, November 2nd from 10am to 8pm

8.2 DRDCF Fall/Spring Grant

Applying for funding to upgrade the kitchen at Town Hall:
Fall grant vs. Spring grant – Project specifications for application

20251002-03

CONSIDERING councillor Rauche motioned to apply for the DRDCF fall grant at the last regular meeting of council;

WHEREAS the closing date for applications is October 31st 2025;

AND RESOLVED THAT due to upcoming municipal elections and timeline consideration, council unanimously agrees to wait until the DRDCF spring grant for the proposed Town Hall kitchen upgrade project.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

8.3 Tree cleanup

Council asks for follow-up on tree cleanup within municipality. The Director General discloses that the chainsaw certified public works employee has a non-work related shoulder injury and can not perform certain duties.

8.4 Biologist follow-up

None

8.5 Land Development

None

8.6 Rue Principale / Route 148

Council asks for a follow-up on the sign requests. The Director General confirms that the MTQ was contacted regarding council's request and has advised that they would follow-up by next Wednesday. The mayor reports that the SQ sergeant advised her to inquire about getting the speed limit reduced as rue principale is considered a highway.

8.7 Trailer window – Camping McConnell

Council asks for a follow-up on the trailer window replacement for a seasonal camper. The Director General reports that the campground employee went to pick up the window and confirmed that it has been installed.

9. ROADS

9.1 Mill Road Grading

Update on road maintenance requested. Contractor advised that rain is needed before grading, otherwise the road will go right back to the way it was.

10. DUMP & GARBAGE

10.1 Available Programs

- Éco-peinture is a program that accepts paints, empty paint containers, stains, varnishes and aerosols.
- SOGHU is a program that accepts mechanical maintenance products such as oils, brake cleaner, glycol, lubricant aerosols, oil and glycol containers, and oil filters
Both of these programs provide bins for collection and do not incur any expenses to the Municipality
- EPRA is a program that accepts electronics such as computers, phone screens, printers, sound systems, cameras, game consoles, peripherals and home theater systems.
This program does not provide a bin, the Municipality would need to provide an enclosed locable container such as a sea-can, trailer or shed that would have space for approximately 4 to 6 pallets.

20251002-04

WHEREAS all three programs are eligible to be implemented at the Municipality's transfer site;

Moved by: Kelsey Daly

Seconded by: Stephany Rauche

AND RESOLVED THAT council authorizes the Director General to apply for the Éco-peinture and the SOGHU program;

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

AND RESOLVED THAT the consideration of the EPRA program be brought up during budget planning.

11. TOWN HALL

12. MUNICIPAL PROPERTY

13. CIVIL PROTECTION

14. ACTION PLAN

15. URBANISM & ZONING

16. RECREATION & CULTURE

17. CAMPGROUND & PICNIC AREA

20251002-05

17.1 CAMPING QUEBEC REGISTRATION RENEWAL

CONSIDERING Camping McConnell has to be registered as a tourist accommodation establishment through Camping Québec;

WHEREAS the renewal fee owing is \$153.00, taxes included;

CONSIDERING the renewal is valid for one year, being October 2025 to October 2026;

Moved by: Lucie Rivet Paquette

Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED THAT council approves and authorizes the renewal and payment of the registration fee of \$153.00 to Camping Québec;

17.2 Campground Internet

The internet package at the campground provides 500GB of high-speed data through wi-fi. Once that data limit is reached the speed is reduced drastically. In the past 2 months, the campground has used up the full 500GB within 8-9 days. A re-assessment is needed for the 2026 campground season and budget. An additional 500GB add on is available for \$180 plus taxes. Considering the current usage statistics, an additional 1,500GB would need to be added to maintain high speed internet throughout the 1-month billing period.

The mayor suggests this information be brought to the new council and be reviewed during the 2026 budget planning.

18. STREET LIGHTS & ENVIRONMENT

19. BUILDING INSPECTOR

20. MISCELLANEOUS

21. QUESTION PERIOD (15 minutes)

21.1 Visitors: Anne Butler, Roger Lafond, Russell Meilleur, Paul Meilleur, Louise Meilleur, Phillip Cook, Cassandra Burany

22. ADMINISTRATION

20251002-06

22.1 Expense list

Moved by: Kelsey Daly

Seconded by: Stephany Rauche

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

AND RESOLVED THAT Council approves and authorizes the payment of expenses for the period between September 9, 2025 and September 30, 2025 for the amount of \$65,668.11

Carried unanimously

CERTIFICATE OF AVAILABILITY OF CREDIT

I, Alana Bowes, the undersigned Clerk-Treasurer, in accordance with Article 961 of the Quebec Municipal Code, certify line of credit with the Municipality has sufficient funds for these expenditures

Clerk-Treasurer

Councillor Stephany Rauche calls a recess at 7:52PM

Councillor Rauche calls the meeting back to order at 8:02PM

23. IN CAMERA

Councillor Rauche motions to go into in camera at 8:02PM

- 23.1 Trailers – Continued from last regular meeting
- 23.2 Draft Salary Grid
- 23.3 DG Performance Evaluation
- 23.4 DG – Personnel Matter
- 23.5 Fire Ban Sign
- 23.6 Campground Follow-up

Councillor Rauche motions to go out of in camera at 11:07PM

24. CLOSING OF THE MEETING

- 24.1 Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Kelsey Daly

20251002-07

AND RESOLVED to close the meeting of October 2, 2025 at 11:07PM

Carried unanimously

Mayor

Clerk-Treasurer